

Table des matières

1.	Introduction	2
2.	Quelle est l'étendue de cette Déclaration ?	2
2.1	Définitions au sens du Règlement européen 2016/679 (RGPD)	2
2.2	Qui est concerné ?	2
2.3	Quelles données sont couvertes par cette Déclaration ?	2
2.3.1	<i>Les données collectées dans le cadre d'une assurance</i>	3
2.3.2	<i>Les données collectées dans le cadre d'un prêt hypothécaire</i>	3
2.3.3	<i>Les données collectées lorsque vous êtes bénéficiaire en cas de décès du preneur d'assurance</i> .	4
3.	Quand et comment vos données à caractère personnel sont-elles collectées ?	4
4.	A quelles fins Integrale traite-t-elle vos données et quelles sont les bases juridiques?	4
4.1	Respect d'obligations légales	5
4.2	Relations (pré)contractuelles	5
4.3	Intérêt légitime	6
4.4	Consentement	6
4.4.1	<i>Données médicales</i>	6
4.4.2	<i>Informations commerciales par e-mail et profilage</i>	6
4.4.3	<i>Autres données sensibles</i>	7
5.	Comment Integrale protège t-elle vos données ?	7
6.	Qui a accès à vos données et à qui sont-elles transférées ?	7
6.1	Principe de base	7
6.2	Transfert pour utilisation commerciale	8
7.	Quels sont vos droits et comment les exercer?	8
7.1	Droit d'accès	8
7.2	Droit de rectification	8
7.3	Droit à l'effacement (« droit à l'oubli »)	8
7.4	Droit à la limitation du traitement	9
7.5	Droit à la portabilité	9
7.6	Droit d'opposition	9
8.	Combien de temps vos données sont-elles conservées ?	10
9.	Politique en matière de cookies	10
10.	Comment rester au courant des modifications apportées à cette Déclaration ?	10

1. Introduction

Integrale SA (ci-après « Integrale ») en tant que responsable de traitement, s'engage à protéger et à traiter vos données à caractère personnel avec soin, en toute transparence et dans le respect de la législation en la matière.

L'objectif de cette déclaration en matière de protection des données à caractère personnel (ci-après, la « Déclaration ») est de vous informer de manière complète sur le traitement de vos données à caractère personnel par Integrale. Elle explique comment Integrale collecte, utilise et conserve vos données à caractère personnel. Cette Déclaration ne modifie pas les conditions contractuelles entre vous et Integrale. Vous trouverez également de l'information en consultant le site de l'Autorité de Protection des Données : <https://www.privacycommission.be/fr>

Jusqu'au 24/05/2018, la législation en vigueur en matière de vie privée est la loi du 08/12/1992 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. A partir du 25/05/2018, le nouveau Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27/04/2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement Général sur la Protection des Données ou RGPD) s'appliquera. Cette Déclaration a été élaborée en se basant déjà sur la nouvelle législation.

2. Quelle est l'étendue de cette Déclaration ?

2.1 Définitions au sens du Règlement européen 2016/679 (RGPD)

Donnée à caractère personnel : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « Personne concernée »); est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Traitement : toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

Responsable de traitement : Integrale, ayant son siège social à 4000 Liège, place Saint-Jacques 11/101, est responsable du traitement de vos données à caractère personnel dont elle dispose. Cela signifie qu'elle détermine les finalités et les moyens du traitement de ces données

2.2 Qui est concerné ?

La Déclaration concerne toutes les personnes physiques, qu'elles soient preneurs d'assurance (voire prospects), assurés, bénéficiaires, administrateurs, dirigeants, mandataires ou bénéficiaires effectifs, dont les données à caractère personnel sont traitées. Par contre, le traitement des données à caractère personnel des personnes morales n'est pas concerné par cette Déclaration.

2.3 Quelles données sont couvertes par cette Déclaration ?

Les données couvertes par cette Déclaration sont les données à caractère personnel permettant à Integrale de vous identifier. Lors de ses échanges, Integrale peut être amenée à collecter différentes données à caractère personnel vous concernant selon le type de produits souscrits.

2.3.1 *Les données collectées dans le cadre d'une assurance*

- Données d'identification personnelles (p.ex. nom, prénom(s), etc.) ;
- Détails personnels (p.ex. date de naissance, sexe, nationalité, etc.) ;
- Données de contact (p.ex. adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone, etc.) ;
- Composition du ménage (par exemple : état civil, nombre d'enfants, etc.) ;
- Données d'identification financière (par exemple numéro de compte bancaire, etc.) ;
- Moyens financiers (p.ex. revenus, épargne, etc.) ;
- Dettes (p.ex. prêts, hypothèques, crédits, etc.) ;
- Détails relatifs aux assurances ;
- Détails relatifs à la pension ;
- Mandats publics détenus (de vous, de vos proches ou des personnes auxquelles vous êtes associés) ;
- Données professionnelles (p.ex. fonction exercée, date d'entrée en service, nombre d'années de carrière, date de fin de contrat) ;
- Numéro d'identification national unique.

S'ils ont été communiqués à Integrale, votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone peuvent être utilisés par Integrale, dans le respect d'un équilibre entre son intérêt légitime et le respect de vos droits et libertés, afin de communiquer avec vous dans le cadre de la gestion de votre contrat d'assurance et/ou de vous tenir informé sur la législation ou les aspects techniques relatifs à votre contrat.

Vous pouvez à tout moment décider de vous opposer à l'utilisation de votre adresse e-mail et de votre numéro de téléphone en vous adressant à votre personne de contact habituelle. Après vérification de votre identité au moyen d'une copie de votre carte d'identité, Integrale supprimera ces données.

Si en plus de ces informations techniques et juridiques, vous souhaitez recevoir des informations sur nos produits par e-mail, vous pouvez vous inscrire sur le site www.integrale.be.

2.3.2 *Les données collectées dans le cadre d'un prêt hypothécaire*

- Données d'identification personnelles (p.ex. nom, prénom(s), adresse, etc.) ;
- Détails personnels (p.ex. date de naissance, sexe, nationalité, etc.) ;
- Données de contact (adresse postale, adresse e-mail, téléphone, etc.) ;
- Composition du ménage (par exemple : état civil, nombre d'enfants, etc.) ;
- Données d'identification financière (n° de compte bancaire, etc.) ;
- Moyens financiers (p.ex. revenus, épargne, etc.) ;
- Dettes (p.ex. prêts, hypothèques, crédits, etc.) ;
- Profession (p.ex. fonction exercée, secteur d'activité, statut, type de contrat de travail etc.) ;
- Recrutement (p.ex. date d'entrée en service, etc.) ;
- Numéro d'identification national unique ;
- Images (p.ex. photos des biens immobiliers dans les rapports d'expertise).

S'ils ont été communiqués à Integrale, votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone peuvent être utilisés par Integrale, dans le respect d'un équilibre entre son intérêt légitime et le respect de vos droits et libertés, afin de communiquer avec vous dans le cadre de votre prêt hypothécaire.

Vous pouvez à tout moment décider de vous opposer à l'utilisation de votre adresse e-mail et de votre numéro de téléphone en vous adressant à votre personne de contact habituelle. Après vérification de votre identité au moyen d'une copie de votre carte d'identité, Integrale supprimera ces données.

2.3.3 Les données collectées lorsque vous êtes bénéficiaire en cas de décès du preneur d'assurance

- Données d'identification personnelles (p.ex. nom, prénom(s), adresse, etc.) ;
- Détails personnels (p.ex. date de naissance, sexe, nationalité, etc.) ;
- Données de contact (p.ex. adresse postale, adresse e-mail, téléphone, etc.) ;
- Composition du ménage (par exemple : état civil, nombre d'enfants, etc.) ;
- Données d'identification financière (p.ex. n° de compte bancaire, etc.) ;
- Numéro d'identification national unique.

S'ils ont été communiqués à Integrale, votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone peuvent être utilisés par Integrale, dans le respect d'un équilibre entre son intérêt légitime et le respect de vos droits et libertés, afin de communiquer avec vous dans le cadre de la gestion du contrat dont vous êtes le bénéficiaire.

Vous pouvez à tout moment décider de vous opposer à l'utilisation de votre adresse e-mail et de votre numéro de téléphone en vous adressant à votre personne de contact habituelle. Après vérification de votre identité au moyen d'une copie de votre carte d'identité, Integrale supprimera ces données.

3. Quand et comment vos données à caractère personnel sont-elles collectées ?

Certaines de vos données peuvent entre autres être collectées par Integrale :

- lorsque vous contactez Integrale ;
- lorsque vous complétez les documents qu'Integrale vous soumet ;
- lorsque vous devenez client ;
- lorsque vos données sont transmises par des tiers autorisés ;
- lorsque vous utilisez nos services ;
- lorsque vous vous abonnez pour recevoir des informations sur nos produits ;
- lorsque vous vous inscrivez à nos sessions d'information Integrale Academy ;
- lorsque vous communiquez des données lors de l'utilisation du site Internet ;
- lorsque vous visitez le site Internet (pour plus d'informations sur les cookies qu'Integrale utilise, veuillez consulter la rubrique « utilisation des cookies » sur le site internet www.integrale.be).

Integrale pourrait également utiliser les données obtenues de sources externes, telles que :

- votre employeur ;
- l'asbl Sigedis qui informe Integrale des modifications de l'état civil ou de l'adresse, ou encore de la mise à la retraite ou du décès d'une personne concernée ;
- l'asbl Identifin : organisme dédié aux professionnels concernés par la problématique des fonds dormants et la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- la Centrale de crédit aux particuliers.

Lorsqu'Integrale collecte vos données, vous avez le droit de ne pas répondre à sa requête. Ce refus pourrait toutefois empêcher la naissance de relations contractuelles, modifier la nature de celles-ci ou en influencer la gestion.

4. A quelles fins Integrale traite-t-elle vos données et quelles sont les bases juridiques?

Integrale s'engage à collecter vos données pour des finalités déterminées, explicites et légitimes. Vos données ne se seront pas traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités. Si ces finalités sont modifiées à l'avenir, vous en serez informés préalablement.

Integrale traite vos données à caractère personnel en se fondant sur les bases juridiques suivantes

- afin de respecter une obligation légale ;
- pour prendre les mesures préalables nécessaires à la conclusion du contrat et à son exécution ;
- pour la réalisation de l'intérêt légitime d'Integrale moyennant le respect d'un juste équilibre entre cet intérêt et vos droits et libertés ;
- lorsque vous avez consenti au traitement de vos données et pour autant que la demande ait fait l'objet d'une demande spécifique et non-ambigüe, précédée d'une information claire et compréhensible et que vous pouvez retirer à tout moment, conformément à la loi.

4.1 Respect d'obligations légales

Integrale doit obtenir et traiter certaines données, afin notamment de respecter toutes les obligations légales et réglementaires auxquelles elle est soumise.

Ces obligations peuvent impliquer qu'Integrale collabore avec les autorités compétentes et/ou avec des tiers et leur transmette, le cas échéant, certaines de vos données. Les finalités de traitement qui sont fondées sur le respect d'obligation légales sont :

- procéder à des vérifications en matière d'octroi de crédits, concernant notamment l'analyse des risques, la solvabilité, les capacités de remboursement, etc. ;
- contribuer à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, par l'identification des clients, représentants et bénéficiaires effectifs, la détermination du profil et le contrôle des opérations et transactions ;
- contribuer à la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, en identifiant les clients, leurs contrats, et en collaborant avec les autorités compétentes ;
- protéger le consommateur de produits et services financiers en identifiant le profil et la catégorie d'investisseur, ses capacités et ses objectifs d'investissement ;
- répondre aux demandes officielles des autorités fiscales, sociales et judiciaires belges;
- répondre aux exigences en matière de reporting financier, fiscal, de fraude ou d'incident vers les autorités de contrôle prudentielles et autres autorités compétentes.
- répondre aux exigences du droit des assurances.

4.2 Relations (pré)contractuelles

Avant la conclusion de contrats et pendant l'exécution du contrat, Integrale peut et, dans certains cas, doit obtenir et traiter certaines données, afin notamment de :

- répondre à votre demande ;
- vous assister dans la fourniture d'informations et dans la conclusion du contrat ;
- évaluer l'opportunité et estimer les risques liés à la conclusion éventuelle du contrat ;
- évaluer votre solvabilité ou celle des personnes qui vous sont liées lors d'une demande de crédit ;
- déterminer les conditions et garanties auxquelles la conclusion du contrat doit être conditionnée ;
- gérer votre contrat (y compris la gestion de sinistres) ;
- exécuter un service que vous avez demandé (par exemple en communiquant vous-même vos données en ligne pour recevoir des informations sur nos produits).

Lorsqu'Integrale n'est pas en mesure de traiter les données nécessaires aux finalités susmentionnées, elle ne pourra pas donner les informations précontractuelles, ni exécuter le contrat. Le contrat ne pourra pas être conclu ou sera suspendu, voire arrêté.

4.3 Intérêt légitime

Outre les finalités énumérées ci-dessus, Integrale a un certain nombre d'intérêts légitimes qui justifient qu'elle traite les données à caractère personnel. Integrale veille, en tout état de cause, à ce que l'impact de ce traitement sur le respect de votre vie privée soit aussi limité que possible et dans tous les cas, à ce que l'équilibre entre les intérêts légitimes d'Integrale et l'éventuel impact sur le respect de votre vie privée ne soit pas perturbé. Si toutefois vous avez des objections contre ces traitements, vous pouvez, dans certains cas, exercer votre droit d'opposition (voir point 7.6).

Par exemple, Integrale traite vos données pour les finalités fondées sur l'intérêt légitime suivantes :

- sécurité des biens et des personnes, ainsi que des réseaux et systèmes informatiques d'Integrale ;
- révélation de tout abus portant ou susceptible de porter un préjudice sérieux au statut financier, aux résultats et/ou à la réputation d'Integrale ;
- contrôle de la régularité des opérations ;
- surveillance et contrôle ;
- constatation, exercice, défense et préservation de nos droits ou des personnes qu'Integrale représente éventuellement, par exemple la constitution de preuves dans le cadre d'un litige ;
- suivi de nos activités et connaissance administrative des différentes personnes étant en rapport avec la compagnie, pouvant permettre le cas échéant l'identification des dossiers, et d'autres intervenants ;
- test, évaluation, simplification, optimisation et/ou automatisation des processus purement internes d'Integrale afin de les rendre plus efficaces (par exemple : optimisation/automatisation des processus internes d'évaluation et d'acceptation du risque, automatisation de la procédure visant à traiter vos questions et demandes, etc.) ;
- communication d'informations techniques ou légales relatives à votre contrat ;
- communiquer avec vous dans le cadre de la gestion de votre contrat d'assurance et/ou de vous tenir informé sur la législation ou les aspects techniques relatifs à votre contrat ;
- vous informer, en tant que client d'Integrale, sur les produits d'Integrale qui pourraient vous intéresser.

4.4 Consentement

4.4.1 Données médicales

Integrale peut être amenée à traiter les données concernant votre santé dans le cadre de la gestion de votre contrat d'assurance.

Ces données ne pourront être traitées que si vous avez consenti au traitement de celles-ci.

Le traitement de ces données est réservé exclusivement au médecin avec qui Integrale collabore et aux personnes qui en ont besoin pour gérer votre contrat et ce sous la surveillance de ce médecin.

4.4.2 Informations commerciales par e-mail et profilage

Integrale peut traiter votre adresse e-mail afin de vous adresser des informations sur ses produits (à l'exclusion des produits de partenaires). Dans le cadre d'envoi d'informations sur nos produits d'assurance non visés par notre intérêt légitime, Integrale demande au préalable votre consentement de manière spécifique.

Integrale souhaite offrir un service personnalisé à ses clients et les informer sur les produits qui pourraient les intéresser. Afin de pouvoir personnaliser sa communication, Integrale peut utiliser vos données à caractère personnel pour le profilage. Ce profilage ne peut en aucun cas limiter vos droits et libertés. Vos données ne sont pas utilisées afin de faire l'objet de décision fondée sur le profilage. Celui-ci ne sera utilisé qu'à des fins de prospection.

4.4.3 *Autres données sensibles*

En aucun cas Integrale ne traite vos données personnelles relevant de catégories particulières au sens du RGPD (données qui révèle l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que le traitement des données génétiques, des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle).

5. Comment Integrale protège-t-elle vos données ?

Integrale emploie des mesures de sécurité appropriées afin de contribuer à la protection de vos informations et de les préserver de tout accès de la part de personnes non autorisées. Le stockage des informations est effectué sur des serveurs sécurisés au sein d'un centre d'information protégé. Elle évalue régulièrement ses politiques et procédures de sécurité afin de s'assurer que ses systèmes sont sécurisés et protégés et que n'y accèdent que les personnes autorisées qui doivent les utiliser dans le cadre d'un traitement.

Integrale protège les données à caractère personnel qui sont sous son contrôle conformément aux normes strictes qui sont définies par ses politiques et procédures.

Des mesures de protection techniques et organisationnelles telles que notamment les anti-virus, les pare-feux, les contrôles d'accès, la sélection rigoureuse du personnel et des fournisseurs sont mises en place en vue d'éviter et de détecter des accès, des pertes ou des divulgations inappropriés de vos données personnelles.

6. Qui a accès à vos données et à qui sont-elles transférées ?

6.1 Principe de base

Les membres du personnel d'Integrale qui sont autorisées à accéder à vos données sont déterminés avec précision en fonction de leurs tâches.

Ces données pourront être communiquées le cas échéant à d'autres entreprises d'assurances, à des entreprises de réassurance, à un avocat, à un notaire, à des partenaires spécialisés ou à un sous-traitant.

Concernant les sous-traitants d'Integrale, Integrale fait appel à des partenaires pour certaines tâches afin de vous offrir le meilleur service dans le cadre de votre contrat d'assurance.

Ces sous-traitants sont liés contractuellement à Integrale et doivent suivre ses instructions et respecter les principes repris dans cette Déclaration. En particulier, elle s'assure que ses sous-traitants :

- ne disposent que des données nécessaires à l'exercice de leurs tâches ;
- s'engagent vis-à-vis d'Integrale à, d'une part, traiter ces données de manière sûre et confidentielle et, d'autre part, à ne les utiliser que pour l'exécution de leurs tâches ;
- s'engagent à ne pas transmettre les données à d'autres interlocuteurs.

Integrale transmet également vos données à d'autres personnes si elle y est obligée en vertu d'une obligation contractuelle ou légale ou si un intérêt légitime auquel vous ne vous êtes pas opposé, le justifie. Dans ces cas, Integrale veille à ce que :

- ces personnes ne disposent que des données qu'elle doit transmettre en vertu de l'obligation contractuelle ou légale ou qui sont proportionnées à l'intérêt légitime justifiant le transfert ; et
- ces personnes s'engagent vis-à-vis d'Integrale à, d'une part, traiter ces données de manière sûre et confidentielle et, d'autre part, à ne les utiliser que pour la finalité pour laquelle les données leur avaient été transférées.

6.2 Transfert pour utilisation commerciale

Integrale ne transmet pas vos données à des tiers pour utilisation commerciale.

7. Quels sont vos droits et comment les exercer?

7.1 Droit d'accès

Vous avez un droit d'accès aux données qui vous concernent. Ce droit d'accès porte sur les éléments suivants :

- si Integrale traite ou non vos données à caractère personnel ;
- dans quels buts elle les traite ;
- quelles catégories de données sont traitées ;
- à quelles catégories de destinataires elles sont communiquées ;
- leur durée de conservation ;
- des informations quant aux droits que vous pouvez exercer (rectification, effacement, ...) ou de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données ;
- l'origine des données traitées.

7.2 Droit de rectification

Si vous constatez que, malgré tous les efforts d'Integrale pour tenir vos données à jour, vos données sont inexactes ou incomplètes, vous pouvez demander de les rectifier/compléter.

Integrale notifiera à chaque destinataire auquel les données à caractère personnel ont été communiquées toute rectification de données à caractère personnel à moins qu'une telle communication se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés.

7.3 Droit à l'effacement (« droit à l'oubli »)

Dans certains cas bien précis, la législation vous permet de faire supprimer vos données à caractère personnel. C'est le cas notamment si :

- les données ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles les avaient collectées ;
- le traitement de vos données est fondé exclusivement sur votre consentement et vous décidez de retirer celui-ci ;
- vous vous êtes opposé au traitement de vos données et il n'existe pas dans le chef d'Integrale de motifs légitimes qui prévalent sur les vôtres.

Votre droit à l'oubli n'est toutefois pas absolu. Integrale est en droit de continuer à conserver vos données lorsque cette conservation est nécessaire entre autres :

- à l'exécution d'un contrat ;
- au respect d'une obligation légale ou à l'exécution d'une mission d'intérêt public ;
- à la constatation, à l'exercice ou à la défense de droits en justice.

Integrale notifiera à chaque destinataire auquel les données à caractère personnel ont été communiquées tout effacement de données à caractère personnel à moins qu'une telle communication se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés.

7.4 Droit à la limitation du traitement

En cas de limitation du traitement, les données ne pourront plus être traitées que dans les circonstances suivantes :

- vous contestez l'exactitude d'une donnée à caractère personnel, le temps qu'Integrale puisse contrôler celle-ci ; et
- vos données bien que n'étant plus nécessaires à la poursuite des finalités du traitement, vous en avez besoin pour la constatation, l'exercice ou la défense de vos droits en justice.

La limitation du traitement prendra fin dans les circonstances suivantes :

- vous donnez votre accord à Integrale en ce sens ;
- le traitement de vos données est nécessaire à la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- le traitement est nécessaire à la protection des droits d'une autre personne physique ou morale ;
- le traitement est nécessaire pour des motifs d'intérêt public.

Integrale notifiera à chaque destinataire auquel les données à caractère personnel ont été communiquées toute limitation du traitement effectué à moins qu'une telle communication se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés.

7.5 Droit à la portabilité

Vous avez le droit d'obtenir que les données à caractère personnel que vous avez fournies à Integrale :

- vous soient transmises dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine en vue de les transmettre à un autre responsable de traitement; ou
- soient transmises directement par Integrale à un autre responsable du traitement, à condition que cela s'avère techniquement possible.

C'est le cas lorsque :

- vous avez consenti au traitement de vos données ; ou
- le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat.

7.6 Droit d'opposition

Même si le traitement de vos données à caractère personnel est basé sur un intérêt légitime dans le chef, d'Integrale, vous avez le droit de vous y opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière.

Cependant, il ne sera pas tenu compte de votre demande si l'intérêt légitime d'Integrale s'avère supérieur au vôtre ou si le traitement de vos données demeure nécessaire pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Comment exercer vos droits?

Pour exercer vos droits, il vous suffit d'adresser votre demande datée et signée accompagnée d'une photocopie recto verso de votre carte d'identité par courrier ou e-mail à votre point de contact habituel ou à l'adresse e-mail dataprotection@integrale.be.

Le délégué à la protection des données, dont les coordonnées sont les suivantes, se tient à votre disposition pour toute question relative à la protection de vos données à caractère personnel.

Catherine Lefranc
Data Protection Officer
Integrale SA
Place Saint-Jacques 11/101
4000 Liège
dataprotection@integrale.be

Si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel constitue une violation de la législation en matière de protection de la vie privée, vous avez également le droit d'introduire une plainte auprès de l'Autorité de Protection des Données dont les coordonnées sont les suivantes :

Autorité de Protection des Données

Rue de la Presse 35
1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 274 48 00

8. Combien de temps vos données sont-elles conservées ?

Vos données à caractère personnel sont conservées aussi longtemps que nécessaire pour les finalités indiquées lors de leur collecte. Lorsqu'il existe une relation contractuelle avec Integrale, vos données sont conservées pendant la durée de cette relation contractuelle, la période de prescription légale ainsi que tout autre délai de conservation qui serait imposé par la réglementation.

9. Politique en matière de cookies

Si vous visitez le site Internet d'Integrale, vous pouvez choisir si vous acceptez ou non les cookies et, le cas échéant, les autres moyens technologiques qui récoltent des données et des informations relatives à vos habitudes de navigation. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page utilisation de cookies sur le site internet www.integrale.be (sous le bouton « utilisation de cookies » en bas de page).

10. Comment rester au courant des modifications apportées à cette Déclaration ?

La Déclaration pourrait être sujette à modifications. Integrale vous invite à consulter la dernière version en ligne de cette Déclaration. Elle vous informera de toute modification de la Déclaration via le site Internet d'Integrale et, le cas échéant, par les autres canaux de communication habituels.